

personnages, accordait des audiences, soit publique, soit particulières, et annonçait que jeudi prochain le pape recevrait les pèlerins à Saint-Pierre.

— Il faut que Dieu soutienne visiblement les forces de ce vieillard de 91 ans, pour le rendre capable de suffire à tant de fatigues. S'il n'avait que ces audiences publiques, ce serait déjà beaucoup ; mais il a encore les audiences privées des évêques et des personnages importants, les audiences d'affaires des cardinaux, pour régler avec eux les différentes questions portées à son tribunal ; il a de plus, comme disait saint Paul, qui dès les commencements en sentait tout le poids, en pesait l'écrasante responsabilité, la sollicitude de toutes les Eglises. Si le pape se réjouit de ce qui arrive d'heureux à chacune d'elles, il souffre de chacune de leurs tristesses, s'inquiète de leur avenir, pleure des scandales qui se produisent dans leur sein et s'identifie complètement avec le troupeau, dont il est le suprême gardien et l'infaillible pasteur.

— Les craintes que quelques personnes avaient manifesté au sujet du concours des pèlerins, s'enfuient à tire d'aile avec le beau temps qui nous est revenu. Chaque journée du mois d'avril a vu arriver près de 2,000 pèlerins ; avant-hier une note de la police en comptait plus de 14,000 présents en même temps à Rome. Mais le fort des pèlerinages sera le mois de mai et de juin. Les prévisions du comité promoteur, qui avaient garanti aux chemins de fer 250,000 pèlerins, seront certainement dépassées et de beaucoup.

— Faut-il attribuer à la grâce du jubilé la décision que vient de prendre le ministre de la marine italienne ? Pendant que le ministre de la marine française, M. Lanessan, défendait les signes de deuil dont se couvraient tous les vaisseaux de guerre au vendredi saint, le ministre italien permettait l'embarquement sur chaque vaisseau de guerre d'un missionnaire qui sera chargé des fonctions d'aumônier. Cette mesure n'est point une reconnaissance du droit qu'ont les soldats d'avoir à bord un prêtre, comme ils ont un médecin ; c'est seulement une permission accordée à un comité qui se chargeait de procurer les secours religieux aux émigrants. On a élargi un peu les cadres, développé le projet primitif ; et, grâce à cette initiative privée, les vaisseaux de la marine italienne auront désormais des missionnaires faisant fonction d'aumônier.